

## Parole et silence 19 novembre 2020 : Actes 5,17-42

Après le troisième sommaire qui portait sur les signes et prodiges des apôtres, les guérisons des infirmes ou des malades attirant sur la communauté admiration et soutien du peuple, la jalousie des autorités se manifeste violemment. Le grand prêtre et le parti des sadducéens en sont les principaux intervenants. Ils font arrêter les apôtres (tous les apôtres et plus seulement Pierre et Jean) pour les placer en détention.

Un ange intervient alors et les délivre. Le récit est très sobre. « La figure de l'ange est l'étiquette mystérieuse posée sur une intrusion divine inexplicable ; elle remet les témoins en marche » (Marguerat). Les apôtres sont alors libérés par l'ange qui ordonne : « Allez et debout dans le Temple (le parvis des nations), dites au peuple toutes les paroles (qui concernent) cette vie » (on peut interpréter : les paroles de salut qui font entrer dans la vie). On comprend dès lors que le Temple est l'objet d'un conflit de territoire : pour certains, c'est le lieu des sacrifices, pour les autres, le lieu de la prédication de l'évangile. L'idée d'y être debout évoque la possibilité de se mettre en route... Les apôtres ne sont pas assis en maîtres ; la prédication chrétienne ouvre une voie vers la vie.

Le sanhédrin, réuni au grand complet, envoie alors chercher les prisonniers (les lecteurs, au courant de ce qui s'est passé, sourient !). Qu'ils ne soient plus dans la prison, alors que rien n'y a bougé, plonge tout le monde dans la perplexité : « ils se demandaient ce que cela pourrait bien devenir » ou « ce que cela pourrait bien donner. » D'autant que les apôtres faisaient exactement ce qui leur avait été interdit. L'intervention divine rendait impossible pour les autorités de garder la maîtrise des événements, ce que Luc souligne avec ironie en donnant tous les détails de l'affaire. Elle est d'autant plus délicate que l'on n'ose pas agir avec violence, craignant la réaction du peuple : la foule semble sur le point de lancer des pierres sur la police du Temple.

Le grand-prêtre rappelle l'ordre qu'il a déjà donné : il avait « prescrit par prescription » (hébraïsme) de « ne plus enseigner au sujet de ce Nom » et il ajoute : « Et voici que vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine ! » Le grand prêtre constate que la mission des apôtres a pleinement réussi ! « Et vous voulez attirer sur nous le sang de cet homme ! » c'est-à-dire vous nous accusez de sa mort. Pierre répond de la même manière qu'il l'a déjà fait, sauf qu'il précise en reprenant et en recentrant la question qu'il posait en 4,19, « s'il est juste au regard de Dieu de vous écouter vous plutôt que Dieu, à vous d'en juger ! » Là il va plus loin : « il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ! » Obéir a ici le sens de « se soumettre aux autorités instituées ». Cette affirmation pose problème aujourd'hui encore à tous les tenants de la laïcité. Elle a posé problème de tout temps : déjà Socrate déclarait : « Athéniens, je vous sais gré et je vous aime ; mais j'obéirai à Dieu plutôt qu'à vous ! » (Platon, *Apologie de Socrate*). Evidemment que pour Luc, l'exemple du grand philosophe grec qui avait osé défier les autorités est un appui de marque pour les chrétiens face aux autorités du Temple !

Ensuite Pierre insiste sur trois éléments : vous avez maltraité (en grec *diacheirizamèn* peut signifier « que vous avez tué de vos mains ») Jésus, Dieu l'a ressuscité ; il l'a exalté comme initiateur (*archègos* : fondateur, guide, tête de cordée, premier ressuscité des morts...) et sauveur (*sôtèr*) pour donner à Israël conversion et effacement des péchés. Ces deux titres, rares, sont dynamiques et impliquent une mise en route des croyants pour qui la conversion et le pardon sont à recevoir comme des dons ! Le troisième élément, à la fin de son intervention, est clair : « Quant à nous, nous sommes témoins de ces choses (*tôn rhèmatôn* : paroles/actes), ainsi que l'Esprit saint que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent » (le verbe obéir forme une inclusion :

l'intervention de Pierre est placée sous le signe de l'obéissance guidée par l'Esprit ; il n'édicte pas une maxime inconditionnelle qui permettrait aux violents de justifier leurs actes comme dictés par Dieu).

Luc fait alors le point de la situation dans un bref sommaire : « Eux, en entendant cela, étaient en rage (littéralement : sciés en deux) et voulaient les mettre à mort. » Ce qui lui permet de relancer le récit avec l'intervention de Gamaliel, un rabbi pharisien bien connu à l'époque, que Luc tient pour un maître de Paul (Ac 22,3). Il demande le huis-clos du sanhédrin. Qu'un pharisien prenne la défense des chrétiens reflète peut-être une situation réelle des premiers temps de l'Eglise où juifs pharisiens et chrétiens vivaient dans une certaine proximité. Quoi qu'il en soit, Gamaliel met en garde le sanhédrin en se référant à deux prétendus messies, Theudas, qui avait tenté d'entraîner le peuple vers la liberté et dont le gouverneur avait fait trancher la tête (entre 44 et 46), mettant du même coup fin à son mouvement ; Judas le Galiléen, qui avait incité les juifs fidèles à refuser l'impôt au gouverneur de Syrie Quirinus (en l'an 6 de notre ère), créant ainsi le mouvement des zélotes. Gamaliel les compare à Jésus : or la mort a eu raison de leur pouvoir d'entraînement. D'où sa conclusion : « si leur entreprise vient des hommes, elle disparaîtra d'elle-même... si elle est de Dieu, vous ne pourrez pas les détruire. N'entrez pas en guerre avec Dieu (le texte grec utilise le mot de « théomachie ») ! »

Enfin Gamaliel réussit un tour de force : calmés et persuadés par son discours, les autorités relâchent les apôtres, non sans les avoir battus, pour ne pas perdre la face, et avoir réitéré leur interdiction que les lecteurs sont désormais habitués à considérer comme une velléité sans effet.

Et Luc de conclure par un nouveau bref sommaire (vv 41-42) : à la colère ardente du sanhédrin succède la joie des apôtres, « tout heureux d'avoir été trouvés dignes d'être traités indignement pour le Nom. » L'essentiel se poursuit : la parole continue à être enseignée « dans le Temple et dans les maisons ». La première partie du programme annoncé par le Ressuscité (Ac 1,8) est ainsi accomplie. C'est la dernière fois que Luc situe la prédication dans le Temple. Désormais l'évangile atteindra les auditeurs dans les maisons, lieu de la vie de tous les jours, où se réuniront les communautés chrétiennes.

L'ironie que déploie Luc dans son récit, ses clins d'œil aux lecteurs, attirent l'attention sur la difficulté qu'ont les autorités à saisir le déroulement des événements et leur sens. Elles croyaient avoir prise sur l'histoire et pouvoir mettre fin à la menace que constituait pour elles la prédication des apôtres. Luc montre qu'une autre histoire se déroulait en même temps, inconnue, plus intime, entre Dieu et les apôtres, prenant la forme d'une délivrance inattendue et mystérieuse dont il ne donne pourtant pas la clé. Encore aujourd'hui, l'histoire réserve et peut encore réserver des surprises. Luc propose de prendre du recul et de tenter de la lire avec le point de repère qu'est la parole de vie de celui qui initie, fonde et conduit la communauté, « le Prince et Sauveur » pendu au bois et ressuscité par Dieu.